

**Réunion de Conseil Municipal  
du 10 mars 2025**

**Vote des Conseillers  
avec l'avis des votes contres.**

**CONVOCAION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Séance ordinaire

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqué(e) à la REUNION qui aura lieu :

**Le lundi 10 mars 2025 à 19 heures à la Mairie**

**OBJET DE LA REUNION**

**Nouvelle convocation suite au quorum non atteint lors du dernier conseil municipal du samedi 1<sup>er</sup> mars 2025.**

**- A BRIF**

- 1 ➤ Convention 2025
- 2 ➤ Haies et divers travaux avec le partenaire H2Air

**- B AISM EVE**

- Bilan travaux 2024
- 1 ➤ Miroir de sortie de chemin rue de Beugny

**- C Fleurissement**

- 1 ➤ Re conduite du projet fleurissement pour 3000 €

**- D Dispositif personnes âgées**

- 1 ➤ Mise en œuvre du projet accompagnement des travaux des personnes âgées pour 2000 €

**- E EGLISE**

- Trottoir périphérique
- Rejointoiement des murs périphériques sur 7 mètres de haut y compris restauration des grilles de protection et des bétons
- Réfection carrelages
- Pics anti pigeons

**- F POSTE SOURCE**

- Information sur les travaux
- Conventions de travaux et de servitudes

## **G** VIDEO PROTECTION

- 1** ➤ Remplacement de la caméra devant mairie par deux caméras
- 2** ➤ Protection des personnes âgées par pose de lampes LED à détection

## **H** SOLIDARITE COQUELICOTS

- Re conduite des accompagnements de citoyens

## **I** VENTE PARCELLES COMMUNALES

- Projet de vente de deux parcelles communales

## **J** BALAYAGE CANIVEAUX

- Re conduite du contrat

## - DON CONCESSION COMMUNALE

- Madame Cantrel


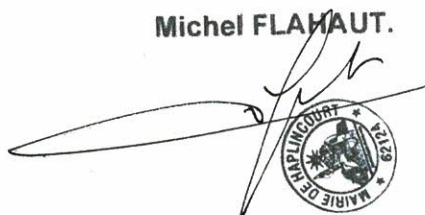
## - USURPATION D'DENTITE

- Informations

Haplincourt, le 6 Mars 2025

**Le Maire,**

**Michel FLAHAUT.**

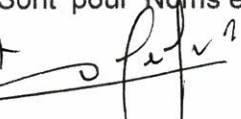



**BRIF**

➤ Convention 2025

Les conseillers sont invités à prendre connaissance de la convention 2025 qui est en tous points identique avec la convention 2024, de dire s'ils l'approuvent et de donner pouvoir au maire pour l'exécution de ce marché.

Sont 'pour' Noms et signatures :

Flahert   
COGNON SYLVAIN 

Philippe Petit, Philippe Truffaut, Odile Mig  
et Nicolas Warinbourg sont en accord  
avec la convention de la Sijf.  
refusent de signer

Sont 'contre' avec raisons invoquées Noms, signatures et motifs :

- BRIF

La convention permet de dégager des heures de travail de l'association BRIF au profit de projets en lien avec le projet initial. Après échanges entre la direction de la BRIF et le Maire, il vous est proposé d'intégrer ce qui suit au programme de la BRIF en plus de l'entretien des haies et massifs :

Nettoyage des lampadaires et du mobilier urbain,  
4 passages par an pour nettoyer le parvis de l'église,  
1 passage par an pour nettoyer les monuments,  
Réflexion des pelouses rue Martin Tonnelier,  
Plantations rue de Bapaume et rue de la Croix,  
2 passages par an pour désherbage du cimetière et entretien des haies,  
Aménagement aux abords du bac à verre et de l'abri bus,  
Haies bocagères en haut de talus.

Sont 'pour' Noms et signatures :

Flahaut  
COANON

Warrenbourg, Mug, Truffa valident le vote  
Petit souhaite payer la dette de haies de  
P. Mebert avec ces fonds. ils refusent de signer

Sont 'contre' avec raisons invoquées Noms, signatures et motifs :

Cette question appelle à un vote du conseil

➤ Gravillons trottoir de Madame Ronnelle Renée

Le Maire propose de procéder à la restauration des trous dans le trottoir de Madame Ronnelle et de procéder au rajout de gravillons rouges identiques à l'existant. Ce chantier serait réalisé en régie.

Sont 'pour' Noms et signatures :

Flament  
Cobanon

cuver-beury, Lij, Petit, Souffera validés  
dans le budget "Bnf-Mairie" - ils refusent  
de signer.

Sont 'contre' avec raisons invoquées Noms, signatures et motifs :





Cette question appelle à un vote du conseil

➤ Miroir de sortie de chemin rue de Beugny

Le Maire propose la pose d'un miroir de voirie afin de sécuriser la sortie de la route de Lebucquière et la sortie des riverains rue de Beugny. Le prix prévisionnel de l'installation, fourniture et pose est de 1500€. Il vous est proposé de valider cette prestation.

Sont 'pour' Noms et signatures :

Flahaut   
Cognon 

Sont 'contre' avec raisons invoquées Noms, signatures et motifs :

Refusent de voter en l'état,  
demandent à ce que David  
Robert veille sur les  
jeunes-petits. warr-hourg, Stangoffe  
Mad-e-Hig

"On reste à ce qu'on a dit au préalable,  
ni couper les herbes régler le problème, sinon  
on agira" Nicolas warr-hourg.

"Décision différée en fonction de la taille"  
Odile Hig

- **Fleurissement**

- Re conduite du projet fleurissement pour 3000 €

Depuis trois ans, la commune propose aux riverains la fourniture de bons de fleurs afin de décorer les façades. L'an dernier, c'est plus de 2600 euros de bons qui ont été fournis aux habitants, preuve du succès de cette opération.

Le Maire vous propose de la renouveler dans les mêmes conditions, 30€ par foyer chez un producteur local.

Il vous est proposé d'en délibérer.

Sont 'pour' Noms et signatures :

Flahant

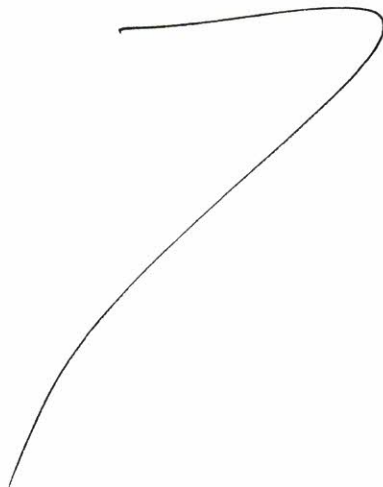


COUVEAU



M. M. J. 2<sup>e</sup> ensembler, Touffant et Petit notent pour  
ils refusent de signer

Sont 'contre' avec raisons invoquées Noms, signatures et motifs :





Cette question appelle à un vote du conseil

- **Dispositif personnes âgées**

➤ Mise en œuvre du projet accompagnement des travaux des personnes âgées pour 2000 €

Voilà deux ans, la commission portée par le Maire, Madame Hiez et Monsieur Petit vous proposait de mettre en œuvre un projet d'accompagnement des personnes âgées, selon les ressources par des dispositifs d'artisans ou d'associations mis à leur disposition pour des travaux du quotidien. Charge à la mairie de prendre les frais des premières heures de travaux avec un reste à charge de 5€ de l'heure pour le foyer.

Cela représente de manière prévisionnel un accompagnement d'une dizaine d'heures par foyer aidé.

Il vous ai demandé d'autoriser la mise en œuvre du projet et la communication des modalités auprès des personnes concernées.

Sont 'pour' Noms et signatures :

Flahaut  
COLOIN

Messieurs Petit, Warranbourg, Tuffet et J. King  
votent pour, ils se font de signer.

Sont 'contre' avec raisons invoquées Noms, signatures et motifs :

Selon les conditions :

- 2000 € de budget
- coeff coproducts pour la base agent druit
- Age 65 ans
- 10 000 max/an
- reste à charge 5€ sur un plafond de 25€.
- hors fourniture
- budget CCAS.
- prise en compte de facteurs acquittés en conseil.

1/2,



Cette question appelle à un vote du conseil

- EGLISE

Dans le cadre des travaux d'entretien de l'église, je propose de réaliser les travaux suivants et pour les raisons suivantes :

Remettre à jour le trottoir à droite et à l'arrière de l'église remis à jour permettra laissé respirer les bas de murs de l'édifice.

Le rejointoiement des murs permettra de consolider la partie basse de l'édifice, la protection des bétons permettra de stopper leur vieillissement prématuré et la réfection des grilles préservera les vitraux d'éventuelles dégradations.

La réfection des carrelages qui ont 'bougés' permettra de stopper le problème qui pourrait dans le cas contraire s'aggraver.

La pose de pics à pigeons permettra de régler la problématique des fientes sur le parvis.

- Trottoir périphérique 6000 €
- Rejointoiement des murs périphériques sur 6 mètres de haut 25 000 € y compris restauration des grilles de protection et des bétons
- Réfection carrelages ~~1000€~~ 300 €
- Pics anti pigeons 4000 €

Les travaux de rejointoiements feront l'objet d'une demande de subventions.

Sont 'pour' Noms et signatures :

*Flahaut*

Nota: Sylvain Cognon s'abstient, proposant une consultation à la population.

Sont 'contre' avec raisons invoquées Noms, signatures et motifs :

Mig est contre, également Jermiers, Waramberry, Petit et Truffe.

Ils refusent de régler motifs invoqués: Ne souhaitent pas réaliser les travaux sans rapport d'architecte pour Odile Mig et Nicolas Waramberry et Philippe Petit et Truffe.

Cette question appelle à un vote du conseil

- **POSTE SOURCE**

➤ Information sur les travaux


Dans le cadre des travaux du poste source, le courant récupéré sera désormais reconduit vers le poste de Gavrelle et non vers Doullens comme initialement prévu.

➤ Conventions de travaux et de servitudes

Il vous est demandé d'approuver la convention avec ENEDIS qui consiste au taillage de cinq arbres plantés dans le fossé, lecture vous ait faite avant vote.

Sont 'pour' Noms et signatures :

Flahaut  
COGNON



COARDEMBAERG.. TRIPPAUX - PETIT - HIERZ  
Vote pour, refusent de signer

Sont 'contre' avec raisons invoquées Noms, signatures et motifs :



Cette question appelle à un vote du conseil

VIDEO PROTECTION

➤ Remplacement de la caméra devant mairie par <sup>trois</sup> deux caméras selon devis qui vous ait présenté pour acceptation. Ce devis propose des produits que nous auront en propriété, installés sur le lampadaire face à la mairie et qui pourront couvrir le carrefour, le croisement de la rue Martin Tonnelier, les abords de la Mairie.

Ce projet fait suite à une demande des services de gendarmerie dans le maillage de territoire et à une recrudescence des actes de malveillance chez les riverains, notamment en début d'année par deux fois, rue de Bapaume et rue de Beugny.

Il y a possibilité de subventions à hauteur de 25%  
Sont 'pour' Noms et signatures :  
+ récupération 16% TVA.

Flahaut  
COGNON

Le maire précise par deux le cas d'une tentative de cambriolage rue de Beugny, dernièrement, ce type de caméra aurait permis, selon les gendarmes, d'appréhender ou d'identifier les malfaiteurs. que les élus refusent "parce qu'ils n'ont pas confiance en eux"  
Sont 'contre' avec raisons invoquées Noms, signatures et motifs :

"N'a pas confiance en faire et trop intrusif et "les autres en ont" Nicolas Wardenbourg.  
idem pour Philippe Peltier  
Odile "mêmes raisons"

pas d'explications de Philippe Truffe qui vote contre.

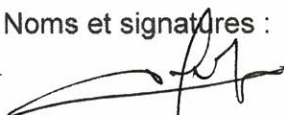

Ils refusent de signer

- Protection des personnes âgées par pose de lampes LED à détection 6x100 €

Plusieurs tentatives de cambriolages ont eu lieu chez des personnes âgées ces derniers mois, cela n'est pas acceptable. En plus de la vidéoprotection communale, le maire propose de faire poser chez les personnes âgées qui le souhaitent des lampes à détection et à LED. Le cout d'une lampe serait de 100 € maximum, branchements compris et serait pris en charge par la municipalité. ~~Si c'est un branchement en remplacement d'un éclairage existant le cout serait de 200 € maximum.~~ J'estime à 6 le nombre de foyers ou ce dispositif serait demandé.

Il vous est demandé d'en délibérer.

Sont 'pour' Noms et signatures :

Flahert   
COGNON 

Sont 'contre' avec raisons invoquées Noms, signatures et motifs :

PETIT "pas possible, pas tout pour les personnes âgées"  
MIEZ "il suffit que les personnes mettent elles-mêmes un détecteur à leur financement"  
WARAMBURG "pour accompagner mais pas pour financer"  
TRUFFAUX "contre également mais ne donne pas de raison."

Ils refusent de signer

Cette question appelle à un vote du conseil



- **SOLIDARITE COQUELICOTS**

➤ Re conduite des accompagnements de citoyens

Le Maire propose de poursuivre les actions sociales en faveur des familles défavorisés de la commune et de réaliser une provision de 300 € au profit des actions coquelicots, achat de bois collaboratif et restos du cœur.

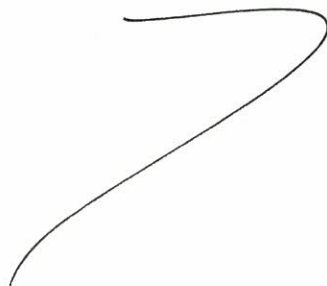
Il vous est proposé d'en délibérer.

Sont 'pour' Noms et signatures :

Flahaut   
COGNON 

WARAMBourg. BÉTIÉ - BRUFFAU  
et MIEZ vote-t pour et refuse de  
signer

Sont 'contre' avec raisons invoquées Noms, signatures et motifs :





P1/2

T

Cette question appelle à un vote du conseil

**VENTE PARCELLES COMMUNALES**

➤ Projet de vente de deux parcelles communales

La commune met à disposition de la famille Raimbaux un jardin de 423 m<sup>2</sup>, parcelles 338 et 340, charge à eux d'entretenir ces parcelles sur lesquels existe une servitude à leur profit de 200 m<sup>2</sup>.

La commune met à disposition de la famille Caudron un jardin de 235 m<sup>2</sup> parcelle dénommée 'la ruelle' sans aucune contrepartie contextuelle.

Dans les deux cas la commune n'a pas utilité des parcelles et dans les deux cas les riverains ont fait le souhait de devenir propriétaire de ces parcelles.



Il est dit que ces terrains sont vendus en terrains non constructibles, voués au jardinage, qu'ils ne sont pas équipés d'énergies ou d'équipement d'assainissement.

Afin de juger du prix de vente, le Maire propose de prendre le prix moyen des ventes de terrains non constructibles sur les années 2023 et 2024.

Il propose de céder ces parcelles aux tarifs conventionnés, charge aux acheteurs de régler les frais d'actes.

Il vous est proposé d'en délibérer.

Sont 'pour' Noms et signatures :

Flahent   
Coudron 

Sont 'contre' avec raisons invoquées Noms, signatures et motifs :

contre la vente de la parcelle communale 411.33 par la famille Caudron

1. ~~soff~~ - P.L.: " s'il est a vendre on achete mais je pense qu'il vaut mieux voir ça un peu plus tard "

Nicolas Alere Henry : " ~~Autant garder les parcelles~~ pas d'avis donné "

Pet P.: pas d'avis donné

Odile Hug : pas d'avis donné

P2/2 contre la vente des parcelles 338. 340  
au profit de J. J. Rain-ban.

clara-bourg : " parce qu'il y aurait conflit de  
voisinage "

y mettre des haies, une aire de jarelots... "

P.J.T. : " parce que j'ai acheté le double  
du prix "

→ Inoffensif : " On leur met à disposition, c'est bien  
bien "

Mey : Contre sans donner d'avis



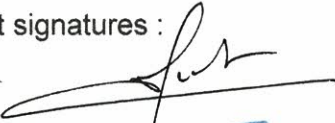

Cette question appelle à un vote du conseil

- **BALAYAGE CANIVEAUX**

➤ Reconduite du contrat  $4 \times 208 \text{€}^{\text{HT}}$  / an durant 3 ans.

Le Maire présente le contrat aux conseillers municipaux et demande de bien vouloir le valider pour l'an 2025.

Sont 'pour' Noms et signatures :

Alahant   
COGNON 

Truffen, Petit, Mag. Wamberry  
notent pour, refusent de signer

Sont 'contre' avec raisons invoquées Noms, signatures et motifs :

